

# Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe



Réf: 627f08

Tel: +33 (0)3 88 41 25 60

Fax: +33 (0)3 88 41 39 11

pressunit@coe.int

internet: www.coe.int/press

47 membres

Albanie  
Allemagne  
Andorre  
Arménie  
Autriche  
Azerbaïdjan  
Belgique  
Bosnie-Herzégovine  
Bulgarie  
Chypre  
Croatie  
Danemark  
Espagne  
Estonie  
Finlande  
France  
Géorgie  
Grèce  
Hongrie  
Irlande  
Islande  
Italie  
Lettonie  
"l'ex-République  
yougoslave de  
Macédoine"  
Liechtenstein  
Lituanie  
Luxembourg  
Malte  
Moldova  
Monaco  
Monténégro  
Norvège  
Pays-Bas  
Pologne  
Portugal  
République tchèque  
Roumanie  
Royaume-Uni  
Russie  
Saint-Marin  
Serbie  
Slovaquie  
Slovénie  
Suède  
Suisse  
Turquie  
Ukraine

## L'OSCE et le Conseil de l'Europe préconisent une évaluation de la situation des droits de l'homme en Géorgie

Strasbourg, 15.09.2008 - Le Ministre finlandais des Affaires étrangères Alexander Stubb et son homologue suédois Carl Bildt, respectivement Président de l'OSCE et Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, se sont rencontrés aujourd'hui à Bruxelles avec le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, Terry Davis, et le Directeur de Cabinet du Secrétaire Général de l'OSCE, Paul Fritch. En ce qui concerne la situation en Géorgie, ils ont appelé au strict respect de l'accord de cessez-le-feu en six points conclu entre les Présidents de la France et de la Fédération de Russie. Il est fondamental que les troupes russes reviennent aux positions où elles se trouvaient avant le 7 août. Les deux ministres ont également exprimé leur ferme soutien aux activités déjà entreprises par le Conseil de l'Europe et l'OSCE. Ils sont convenus qu'il est important de poursuivre l'évaluation de la situation générale en matière de droits de l'homme dans les zones affectées par la guerre, notamment en Ossétie du Sud et en Abkhazie.

Ils ont rappelé qu'en tant qu'Etats membres du Conseil de l'Europe et Etats participant à l'OSCE, la Fédération de Russie et la Géorgie sont liées par des obligations et engagements en matière de droits de l'homme qui doivent être respectés en toutes circonstances.

Les questions liées aux élections et celles liées à la coopération entre les deux organisations dans les quatre domaines prioritaires que sont la lutte contre le terrorisme, la protection des droits des personnes appartenant à des minorités nationales, la lutte contre la traite des êtres humains et la promotion de la tolérance et de la non-discrimination figuraient au nombre des thèmes abordés lors de cette rencontre.

Le Ministre des Affaires étrangères Alexander Stubb occupe la fonction de Président en exercice de l'OSCE et son homologue Carl Bildt celle de Président du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe.

[Lien vers la version \*in extenso\* de la déclaration commune](#)

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 47 Etats membres.